Mutualia
Mutualité Neutre

PHYTOTHÉRAPIE

CONDITIONS

Une intervention de 50% du prix payé avec un maximum de 50€ par année est accordée pour les médicaments phytothérapiques prescrits par un médecin.

À COMPLÉTER PAR L'AFFILIÉ(E)

OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Nom : .....

Prénom : .....

Numéro national : .....

Rue et n° : .....

CP et commune : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

À COMPLÉTER PAR LE PHARMACIEN

Je soussigné(e) (nom et prénom) : .....

déclare que les médicaments repris ci-dessous :

- ☐ sont phytothérapiques
- ☐ ne sont pas repris comme compléments alimentaires

Date : ...../...../.....

Signature et cachet du pharmacien :

MyMutualia Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l'onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l'original n'est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.

SIÈGE ADMINISTRATIF
Place Verte, 41
4800 Verviers
Tél. 087 31 34 45

SIÈGE SOCIAL
Bd Brand Whitlock, 87/93 bte 4
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tél. 02/733 97 40

info@mutualia.be
www.mutualia.be
BE47 3480 0300 8680